

PROJET ACADÉMIQUE



2023

2027





Ce projet académique 2023-2027 est le fruit d'un travail collectif qui a mobilisé une centaine de contributeurs représentatifs de l'ensemble des professions de l'éducation nationale de notre académie. Je les remercie chaleureusement d'avoir accepté de se prêter à l'exercice, sous le pilotage éclairé du directeur de la pédagogie, Yves Bourdin, puis de la directrice de la pédagogie, Véronique Bluteau-Davy : réfléchir et

proposer des solutions, des leviers pour décliner les priorités nationales et académiques en se fondant sur un état des lieux fait de constats, de résultats des évaluations des élèves et, surtout, de l'expertise des acteurs de terrain. La philosophie du Conseil National de la Refondation éducation («Notre école, faisons-la ensemble») a inspiré cette volonté de donner la parole et la plume à celles et ceux qui travaillent au quotidien pour la réussite et l'épanouissement de nos élèves. Cette écriture collective explique la richesse des propositions qui ont été faites. Elles ont été condensées dans des orientations générales, illustrées par des exemples non limitatifs d'actions à mener pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

La thématique majeure de la maîtrise des fondamentaux, clef d'entrée de l'ensemble des apprentissages, a fait l'objet de nombreuses suggestions qui justifient les orientations de la feuille de route du Conseil académique des savoirs fondamentaux. Le sujet de l'accompagnement des parcours des jeunes est récurrent : il requiert un volontarisme marqué pour permettre à tous nos élèves, et notamment les plus fragiles dans une académie où la réussite aux examens est globalement supérieure à la moyenne nationale, d'opérer des choix d'orientation et de poursuite d'études en accord avec leur potentiel.

L'amélioration de l'égalité des chances et du bien-être de tous les enfants et adolescents a aussi suscité des réflexions approfondies, incluant la santé, la pratique sportive et la sérénité due à chacun dans l'École de la République. Plus que jamais, aucun élève ne doit être laissé au bord du chemin, souffrir de discriminations, de harcèlement ou de violences. La mission cardinale de l'École est réaffirmée avec force : permettre à tous de réussir, de s'émanciper, malgré les freins invisibles, les assignations sociales et territoriales, la pauvreté, le handicap, les problèmes de santé physique ou mentale et toutes les inégalités qui entravent la préparation à la vie citoyenne et professionnelle des jeunes qui nous sont confiés.

Les aspirations des personnels à des conditions d'exercice propices à l'épanouissement, à l'expression de la créativité et à sa reconnaissance trouvent naturellement leur place dans ce projet. Conditions de travail, culture professionnelle partagée, besoins et modalités de formation, confiance et coopération, climat scolaire apaisé sont autant de facteurs contribuant au bien-être de tous.

Enfin, les défis du XXI^e siècle sont abordés sous plusieurs angles, à commencer par ceux qui traversent l'École comme l'ensemble de la société : les enjeux environnementaux pour comprendre et agir, les usages responsables du numérique, l'esprit critique à acquérir face aux multiples flux d'information et de désinformation. Ce sont aussi l'accompagnement des initiatives locales des acteurs éducatifs qu'il s'agit d'encourager avec efficacité, ou l'émergence de formations nouvelles préparant aux métiers de demain, dans notre mission par excellence que constituent l'ouverture au monde et la préparation de l'avenir.

J'invite l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale et de la jeunesse, de l'engagement et des sports à s'emparer de ces orientations. Je ne doute pas qu'ils sauront s'y employer avec les compétences et l'énergie dont ils font preuve chaque jour.

Katia BÉGUIN

*Rectrice de la région académique Pays de la Loire
Rectrice de l'académie de Nantes
Chancelière des universités*



PROJET
ACADÉMIQUE
2023
2027



PARCOURS, AMBITION, ACCOMPAGNEMENT

- AXE 1.** *Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves*
- AXE 2.** *Soutenir l'ambition à tous les niveaux d'enseignement*



ÉQUITÉ, ÉMANCIPATION, RESPECT DE L'AUTRE

- AXE 1.** *Mobiliser tous les acteurs pour lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux qui entravent la réussite des jeunes*
- AXE 2.** *Faire vivre une école inclusive au quotidien*
- AXE 3.** *Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens*



ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

- AXE 1.** *Agir sur l'aménagement du temps, des espaces et des organisations pour améliorer les conditions de travail*
- AXE 2.** *Promouvoir la santé et la pratique sportive en toute sécurité*
- AXE 3.** *Construire ensemble un environnement propice à l'épanouissement de chacun*
- AXE 4.** *Répondre aux besoins de formation des personnels*



INVENTIVITÉ ET ENGAGEMENT

- AXE 1.** *Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projets*
- AXE 2.** *Se projeter pour aller plus loin ensemble*

RÉUSSIR ENSEMBLE

AXE 1. *Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves*

Objectif 1. **Assurer pour chaque élève l'acquisition des compétences fondamentales en français et mathématiques**

La maîtrise des savoirs fondamentaux en français et en mathématiques est une nécessité pour la réussite de chaque élève et la réduction des inégalités sociales et scolaires. La construction de ces compétences s'opère de la maternelle à la classe de terminale, en tenant compte de la diversité des rythmes d'apprentissage des enfants et des adolescents. Les dispositifs complémentaires viennent renforcer ce travail d'acquisition qui constitue la clef d'entrée pour l'ensemble des apprentissages. La feuille de route académique des savoirs fondamentaux fixe les priorités et servira de référence à toutes les actions menées.

Quelques actions :

- *Réduire les écarts de réussite des élèves dès la maternelle en s'appuyant sur le plan maternelle pour développer le langage et les premières notions mathématiques, en s'assurant des progrès effectifs des élèves dans les classes dédoublées des réseaux d'éducation prioritaire, en amplifiant les stades de réussite.*
- *Permettre à chacun de s'emparer des difficultés liées à la non-maîtrise des élèves en s'appuyant notamment sur les évaluations nationales du CP à la seconde et en axant les formations en constellation sur la remédiation des fragilités repérées.*
- *Impulser une dynamique forte en cycle 3 en renforçant les actions de liaison écoles-collège.*
- *Au collège, garantir un enseignement en français et en mathématiques au plus près des besoins des élèves.*
- *Partager, valoriser et diffuser les pratiques et initiatives efficaces à l'échelle académique.*

RÉUSSIR ENSEMBLE

AXE 1. *Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves*

Objectif 2. **Renforcer les compétences dans les domaines de l'oral, des langues vivantes et du numérique**

Pour permettre à chaque élève de s'exprimer de façon claire, précise et convaincante, il est important d'enseigner et de développer les compétences orales tout au long de la scolarité. Dans un monde ouvert et interconnecté, il est également essentiel de veiller à ce que tous les élèves renforcent leurs compétences en langues étrangères et en numérique : elles contribueront à faire d'eux des citoyens éclairés, favoriseront leur compréhension de l'autre et renforceront leur insertion professionnelle.

Quelques actions :

- *Conforter la place des compétences orales dans tout le cursus de l'élève en rendant explicites les compétences construites à chaque étape de la scolarité.*
- *Renforcer l'enseignement des langues vivantes en consolidant les liaisons école-collège-lycée-enseignement supérieur ; développer des parcours linguistiques renforcés (dispositif EMILE, DNL, sections européennes, binationales et internationales) ; former et valoriser les professeurs enseignant leur discipline en langue étrangère par la certification des compétences acquises et la promotion des parcours linguistiques.*
- *Renforcer les compétences numériques des élèves en enseignant la citoyenneté numérique, en développant l'esprit critique et en soutenant l'éducation aux médias et à l'information, en assurant la compréhension des outils et des dispositifs numériques ; engager davantage d'élèves, notamment de filles, à choisir une orientation tournée vers le numérique.*

RÉUSSIR ENSEMBLE

PARCOURS, AMBITION, ACCOMPAGNEMENT

AXE 1. *Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves*

Objectif 3. Offrir un cadre adapté à la consolidation et à l'approfondissement des apprentissages

Installer un climat serein pour permettre aux élèves de grandir, de s'épanouir et éviter qu'ils ne perdent confiance en eux suppose l'élaboration d'une culture pédagogique commune et une diversification des gestes professionnels en fonction des besoins identifiés. Le vivre et l'apprendre ensemble sont intimement liés ; ils reposent sur l'instauration d'un cadre respectueux et respecté et une attention portée aux temps et espaces scolaires.

Quelques actions :

- *Favoriser l'implication des élèves dans leurs apprentissages, notamment leur autonomie, leur travail personnel et leur motivation, en développant des pratiques d'enseignement explicite et en rendant visible le travail sur le développement des compétences transversales.*
- *Renforcer la confiance en soi des élèves les plus fragiles pour consolider leurs acquis ; se saisir pleinement des dispositifs comme les groupes de niveau au collège, de consolidation en seconde ou les stages de réussite lors des vacances scolaires.*
- *Affirmer les pratiques enseignantes par la formation initiale et continue.*

RÉUSSIR ENSEMBLE

PARCOURS, AMBITION, ACCOMPAGNEMENT

AXE 2. Soutenir l'ambition à tous les niveaux d'enseignement

Objectif 1. Donner l'envie de s'engager avec confiance dans un parcours de réussite

La réussite d'un parcours scolaire repose essentiellement sur les capacités de chacun à s'impliquer dans les apprentissages avec envie et détermination. Il est nécessaire de mobiliser les élèves au quotidien dans des activités qui leur permettent de s'engager avec confiance dans un parcours où ils pourront donner le meilleur d'eux-mêmes. Chaque moment de la scolarité et plus particulièrement les moments de transition sont l'occasion de mettre en place des stratégies qui donneront envie d'avancer sur ce chemin.

Quelques actions :

- Permettre à chacun de progresser, quel que soit le chemin emprunté, en développant les pratiques de différenciation pédagogique.
- Accompagner les élèves dans leurs choix en communiquant davantage et plus régulièrement avec les familles.
- Consolider le parcours scolaire de l'élève en portant une attention particulière aux transitions entre les cycles d'enseignement (entre la maternelle et l'école élémentaire, entre le cycle 3 et le cycle 4 mais également entre le collège et le lycée).
- Soutenir la persévérance scolaire, notamment par la mise en œuvre du plan académique de la persévérance scolaire et en formant les stagiaires enseignants et CPE aux risques du décrochage et aux pratiques favorisant la persévérance scolaire.
- Favoriser le retour en formation des élèves décrocheurs.

RÉUSSIR ENSEMBLE

PARCOURS, AMBITION, ACCOMPAGNEMENT

AXE 2. *Soutenir l'ambition à tous les niveaux d'enseignement*

Objectif 2. **Permettre à tous les élèves d'oser des choix ambitieux**

Quelle que soit son origine sociale ou géographique, il est important que chaque élève ait accès à une offre de formation diversifiée (spécialités, options, cursus, voies). L'informer, l'accompagner et le soutenir tout au long de sa scolarité lui permettront de se projeter et d'opérer en confiance des choix pour son avenir.

Quelques actions :

- *Accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours ambitieux au moyen d'une information précise, partagée avec les parents ; aider les élèves à se projeter vers les métiers d'avenir et à s'engager dans les formations nouvelles qui vont y préparer.*
- *Permettre à chaque élève de connaître et d'accéder à une variété de formations : porter une attention particulière à l'équilibre territorial des cartes des formations, en développant et en exploitant davantage les outils qui permettent l'information sur les parcours ; assurer le déploiement progressif d'une démarche active de découverte des métiers au collège durant tout le cycle 4 ; conforter les cordées de la réussite et l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre de la liaison avec l'enseignement supérieur.*
- *Développer une culture collective et partagée de l'orientation à tous les niveaux en renforçant les partenariats et la coopération avec les collectivités territoriales, les branches professionnelles et les services d'orientation, en intégrant les métiers d'avenir, du numérique et de la transition énergétique, en améliorant le continuum bac – 3/bac + 3.*

RÉUSSIR ENSEMBLE

PARCOURS, AMBITION, ACCOMPAGNEMENT

AXE 2. Soutenir l'ambition à tous les niveaux d'enseignement

Objectif 3. Valoriser les parcours de la voie professionnelle et de la voie technologique

La lisibilité de la voie professionnelle comme celle de la voie technologique doivent être renforcées pour les élèves, leurs familles et pour les personnels. Il faut faire connaître la spécificité des pratiques pédagogiques mises en œuvre et valoriser les parcours possibles pour l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Quelques actions :

- Permettre aux jeunes de connaître les spécificités des études dans la voie professionnelle et dans la voie technologique en utilisant les Campus des métiers et des qualifications comme des leviers et en poursuivant le déploiement du plan de valorisation de la voie technologique en mettant en avant les possibilités d'insertion et de poursuite d'études qu'elle offre.
- Finaliser une carte des formations attractive et évolutive pour, en lien avec le conseil régional, répondre à la fois aux besoins en emplois qualifiés de proximité et aux perspectives offertes par les métiers d'avenir ; colorer les référentiels des diplômes professionnels en s'appuyant sur la connaissance des métiers émergents locaux ; constituer de nouveaux réseaux d'établissements autour des filières professionnelles et technologiques des familles de métiers.
- Reconnaître et valoriser les compétences acquises.

AMÉLIORER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉQUITÉ, ÉMANCIPATION, RESPECT DE L'AUTRE

AXE 1. Mobiliser tous les acteurs contre les déterminismes sociaux et territoriaux qui entravent la réussite des jeunes

Objectif 1. Mieux prendre en compte les réalités sociales et culturelles des territoires

Pour améliorer la réussite des élèves, il est important que les acteurs connaissent les réalités sociales et culturelles des territoires. Ils disposeront à cet effet de données et d'outils qu'ils pourront partager à tous les niveaux de pilotage, pour conduire des actions garantes d'une plus grande équité scolaire et culturelle.

Quelques actions :

- *Agir en partenariat dans les territoires pour plus d'équité ; renforcer les liens et les actions menées avec les différents réseaux présents dans les territoires ; poursuivre la mise en place de cités éducatives et de territoires éducatifs ruraux avec les collectivités territoriales ; accompagner les cordées de la réussite qui relèvent des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de zones rurales éloignées des métropoles.*
- *Construire des relations de confiance avec les familles concernées par l'illettrisme en menant des actions de sensibilisation en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).*
- *Améliorer la mixité scolaire au sein des EPLE : s'appuyer sur les collectivités territoriales ; faciliter particulièrement l'émergence de pôles d'excellence dans l'offre des collèges accueillant des élèves défavorisés.*
- *Garantir l'accès à la culture pour tous et notamment les publics les plus éloignés de l'offre culturelle en déployant plus largement la labellisation 100% EAC avec les villes et les collectivités territoriales partenaires ; consolider les réseaux DAAC et les missions de coordonnateurs sur le terrain, en partenariat avec la DRAC Pays de la Loire.*

AMÉLIORER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉQUITÉ, ÉMANCIPATION, RESPECT DE L'AUTRE

AXE 1. Mobiliser tous les acteurs contre les déterminismes sociaux et territoriaux qui entravent la réussite des jeunes

Objectif 2. Réduire les fractures sociales et accompagner les familles en situation de grande pauvreté

La réalité de la grande pauvreté nécessite une connaissance du quotidien des familles pour construire une co-éducation adaptée aux territoires. L'action conduite vise à mobiliser les partenaires de proximité pour faciliter l'accès aux droits et aux services.

Quelques actions :

- Assurer la mobilisation des fonds sociaux et l'accès aux bourses pour les élèves qui y ont droit.
- Développer et accompagner la mise en place des dispositifs favorisant la réussite scolaire tels que «Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE)», «Colos apprenantes»... ; assurer le déploiement du Pass'sport et du pass Culture.
- Poursuivre le développement des accueils collectifs de mineurs en favorisant une plus grande mixité, notamment les accueils périscolaires, les accueils du mercredi et les accueils de loisirs sans hébergement organisés pendant les vacances scolaires.
- Conforter la formation de tous les personnels à la prise en compte de la grande pauvreté pour construire un parcours scolaire sécurisant pour les élèves et leur famille.

AMÉLIORER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉQUITÉ, ÉMANCIPATION, RESPECT DE L'AUTRE

AXE 2. *Faire vivre une école inclusive au quotidien*

Objectif 1. Prendre en compte dans les pratiques pédagogiques les singularités et les besoins éducatifs particuliers des élèves

Pour mieux connaître et mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers, il est nécessaire de développer, dans toutes les disciplines, des pratiques enseignantes sécurisées, inclusives et accessibles à tous. L'académie renforce la formation initiale, continue et spécialisée de tous les acteurs pour faciliter l'inclusion.

Quelques actions :

- *Mieux répondre aux besoins de tous les élèves en développant l'accompagnement personnalisé des élèves à besoins particuliers.*
- *Consolider la formation initiale et continue de tous les enseignants.*
- *Développer la formation initiale et continue des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).*
- *Mettre à disposition des professionnels des ressources académiques.*

AMÉLIORER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉQUITÉ, ÉMANCIPATION, RESPECT DE L'AUTRE

AXE 2. *Faire vivre une école inclusive au quotidien*

Objectif 2. **Faciliter les conditions d'inclusion au sein des écoles et des établissements**

L'élève est accueilli dans une École qui porte un projet prenant en compte ses besoins, notamment en termes de temps et d'espace. Une vision globale de l'élève est indispensable pour adapter l'accompagnement tout au long de son parcours. La place de la coopération avec les familles et les professionnels de santé est essentielle.

Quelques actions :

- *Inclure les pratiques inclusives dans les projets d'école et d'établissement.*
- *Favoriser le partage des bonnes pratiques et la délivrance de notifications appropriées en collaboration avec les MDPH aux niveaux académique et départemental.*
- *Adopter des organisations pédagogiques favorisant la prise en compte de la diversité des élèves et renforçant leur motivation ; s'appuyer pour cela sur l'expertise et l'aide des enseignants spécialisés et les dispositifs prévus à cet effet.*
- *Renforcer la communication avec les familles pour accompagner l'élève dans le déploiement de son autonomie.*

AMÉLIORER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉQUITÉ, ÉMANCIPATION, RESPECT DE L'AUTRE

AXE 3. Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens

Objectif 1. **Rendre les élèves autonomes et responsables dans et hors la classe**

Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités des élèves relève de pratiques pédagogiques individuelles et collectives qui renforcent la place qui leur est attribuée. Cela implique de déployer plus largement toutes les solutions qui permettent aux élèves de développer leur créativité et leur engagement au travers de la construction de projets dans et hors la classe.

Quelques actions :

- *Promouvoir la démocratie scolaire et l'engagement des élèves au travers du rôle de délégué (de classe, de l'association sportive, d'éco-délégué...), les Conseils de la vie lycéenne et les Conseils de la vie collégienne (CVL et CVC).*
- *Former les élèves à l'éco-citoyenneté et au développement durable.*
- *Accompagner l'engagement des élèves, notamment par les «classes engagées» et «lycées engagés» ainsi que par le déploiement du Service National Universel (SNU) pensé comme un temps d'ouverture, complémentaire à la scolarité, permettant la mise en œuvre concrète de la citoyenneté, de la cohésion, de la mixité et de l'autonomie.*
- *Développer le sentiment d'appartenance à son établissement par les activités extra-scolaires, le sport, la culture.*

AMÉLIORER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉQUITÉ, ÉMANCIPATION, RESPECT DE L'AUTRE

AXE 3. Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens

Objectif 2. Permettre aux élèves de développer leur esprit critique

Dans une approche pluridisciplinaire, il s'agit d'apprendre à l'élève à analyser les informations auxquelles il est confronté, et à développer une réflexion lui permettant de dépasser croyances et préjugés. Cette action collective contribue à la formation de citoyens éclairés en capacité de penser par eux-mêmes et de débattre collectivement en argumentant de façon pertinente.

Quelques actions :

- Développer l'esprit critique des élèves en renforçant les actions d'éducation aux médias du CLEMI, en favorisant la pratique de l'oral et du débat argumenté, en promouvant l'esprit scientifique et la compréhension des enjeux environnementaux.
- Renforcer les compétences interculturelles et psychosociales des élèves grâce à l'ouverture européenne et internationale.
- Renforcer la formation des acteurs sur le numérique : celles des animateurs professionnels autour de l'éducation au numérique, de l'utilisation des réseaux sociaux et d'internet, celle des enseignants notamment à travers PIX+Edu.

AMÉLIORER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉQUITÉ, ÉMANCIPATION, RESPECT DE L'AUTRE

AXE 3. *Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens*

Objectif 3. Combattre le harcèlement et toute forme de discrimination et de violences

L'école prépare aussi les élèves à une société juste et inclusive, où le respect d'autrui est une valeur cardinale. Le combat contre toutes les formes de discriminations, des micro-violences aux situations de harcèlement et de cyber-harcèlement dans et hors l'école, est une priorité qui requiert un engagement collectif.

Quelques actions :

- Déployer le programme *pHARe* dans l'ensemble des écoles et des établissements.
- Contribuer à prévenir les violences dans le sport et tout particulièrement les violences sexistes et sexuelles.
- Professionnaliser les acteurs sur la prévention et le signalement des faits établissement.
- Rendre les élèves davantage acteurs de la lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement en proposant régulièrement des actions dans tous les établissements scolaires.
- Sensibiliser les parents à l'usage maîtrisé des réseaux sociaux pour pallier le risque d'exposition au cyberharcèlement exercé ou subi.
- Expérimenter des cours d'empathie pour cultiver les valeurs et les actions bienveillantes chez les jeunes élèves.

AMÉLIORER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉQUITÉ, ÉMANCIPATION, RESPECT DE L'AUTRE

AXE 3. Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens

Objectif 4. Placer les valeurs de la République au cœur de la vie scolaire

Pour être au cœur du vivre ensemble, les valeurs de la République sont connues, comprises et partagées par la communauté éducative et l'ensemble des personnels. Elles existent au quotidien dans chaque milieu professionnel et s'incarnent dans une posture commune, bienveillante et exigeante.

Quelques actions :

- Conforter le parcours citoyen de l'école au lycée en s'appuyant sur les enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique (EMC) et l'éducation aux médias et à l'information (EMI).
- Développer et rendre opérationnelles des actions dans les quatre domaines constitutifs du «carré régalien» en s'appuyant sur ce dernier.
- Promouvoir les «classes engagées» comme levier pédagogique pour travailler les valeurs de la République.
- Poursuivre le déploiement du plan de formation sur les valeurs de la République en renforçant le vivier de formateurs.

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 1. *Agir sur l'aménagement du temps, des espaces et des organisations pour améliorer les conditions de travail*

Objectif 1. **Développer des lieux qui favorisent les apprentissages, le travail et la vie collective**

L'amélioration des conditions de travail passe par la prise en compte de la diversité des espaces (physiques ou dématérialisés), des activités (individuelles ou collectives) et des usagers. Dans la classe, mais aussi dans les différents lieux de l'activité professionnelle, l'attention portée à ces aménagements contribue à l'atteinte d'objectifs de réussite partagée et de bien-être au travail.

Quelques actions :

- *Répondre aux besoins de tous les élèves en développant des espaces propices aux apprentissages et au travail personnel dans les écoles et établissements scolaires.*
- *Consolider la continuité éducative en développant une offre éducative périscolaire et extrascolaire de qualité, dans un cadre sécurisé, en articulation avec les temps scolaires et familiaux.*
- *Dans les services administratifs, aménager des espaces de travail mieux adaptés aux nouvelles modalités de fonctionnement : coworking, présentiel/distanciel...*
- *Conforter les dispositifs de prévention, santé et qualité de vie au travail.*
- *Structurer les actions de prévention sur la base de l'évaluation des risques professionnels.*

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 1. Agir sur l'aménagement du temps, des espaces et des organisations pour améliorer les conditions de travail

Objectif 2. Assurer une communication fluide, accessible et claire, respectueuse des rythmes de vie

Une communication respectueuse des personnes est adaptée aux destinataires. Elle nécessite d'identifier les outils à utiliser, de s'assurer de leur maîtrise et de leur bonne utilisation. Une attention particulière est portée à la forme, à la compréhension et au moment de la diffusion du message.

Quelques actions :

- *Améliorer la communication interne en structurant les dispositifs pour une meilleure personnalisation des processus, en rendant l'intranet plus accessible et plus lisible par les utilisateurs, en réduisant le nombre des messages électroniques quotidiens, en développant le réseau des référents communication interne dans chaque service des ressources humaines.*
- *Élaborer une charte académique sur le bon usage des outils de communication (droits / devoirs / libertés) pour une communication respectueuse.*
- *Dans chaque école et chaque établissement, veiller à une communication compréhensible de tous et partagée par l'ensemble des personnels, des parents et des élèves, en particulier grâce à l'espace numérique de travail.*
- *Renforcer le lien personnalisé entre l'agent et le gestionnaire de son dossier par un dialogue continu.*

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 2. *Promouvoir la santé et la pratique sportive en toute sécurité*

Objectif 1. **Faire de la promotion de la santé une priorité partagée**

Les écoles, les établissements et les services académiques, à travers des actions de formation, de prévention et de protection, participent à la bonne santé des jeunes qui leur sont confiés. L'Ecole promotrice de santé apporte une contribution significative à la santé et au bien-être des enfants et des adolescents.

Quelques actions :

- *Rendre les élèves acteurs et responsables face aux enjeux de santé individuelle, collective et environnementale, notamment au travers de projets et d'actions menées par l'Ecole promotrice de santé.*
- *Impliquer l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire et élargir les partenariats avec les professionnels de la santé : ARS, Instance régionale d'éducation et de promotion santé, universités et IFSI pour les interventions dans le cadre du service sanitaire des étudiants en santé.*
- *Renforcer la mise en œuvre et la coordination des actions d'éducation transversales:secourisme,conduites addictives,sexualité,alimentation...*
- *Valoriser les actions et les projets menés dans les écoles et les établissements, via notamment le Label «Édusanté».*
- *Sensibiliser les parents à l'usage maîtrisé des écrans (smartphone, consoles...) à domicile pour pallier leurs effets néfastes sur le sommeil des jeunes.*
- *Contribuer à la santé et au bien-être de tous en facilitant la pratique d'activités physiques ou sportives dans et hors des lieux de travail, en dispensant une meilleure information sur la mise en œuvre du réseau PAS (Prévention, Aide, Suivi) de la M.G.E.N.*

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 2. *Promouvoir la santé et la pratique sportive en toute sécurité*

Objectif 2. Porter une attention accrue à la santé mentale des enfants et des adolescents

Le développement des compétences psychosociales est le socle fondamental de la prévention et de la promotion de la santé en milieu scolaire. La prévention s'appuie sur les dispositifs d'aménagement de la scolarité, sur la formation, sur des temps spécifiques et des parcours structurés.

Quelques actions :

- *Accompagner dès le cycle 1 les enfants dans leur développement psychique, physique et social afin de prévenir les difficultés.*
- *Protéger et accompagner les jeunes en souffrance psychologique en formant les enseignants au repérage des attitudes qui témoignent d'un mal-être des enfants et des adolescents, en favorisant les temps d'échanges spontanés, non intrusifs, pour écouter, prendre en compte la parole énoncée et proposer des solutions.*
- *Structurer l'action dans les établissements en développant les pratiques de partage d'informations sur les dispositifs collectifs mobilisables pour des élèves présentant des fragilités psychologiques ; impliquer les élèves des CVL et des CVC dans les actions du Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) ; nommer un enseignant référent « Bien-être et santé mentale » dans les EPLE.*
- *Concevoir, diffuser et utiliser un outil qui permette le suivi des compétences transversales et psychosociales en s'appuyant sur les fiches présentées dans le Vade-mecum national.*

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 2. *Promouvoir la santé et la pratique sportive en toute sécurité*

Objectif 3. **Intégrer la santé et les activités physiques dans le quotidien de l'École et des activités périscolaires**

Les activités physiques et sportives au quotidien concourent à la santé et au bien-être de tous ; leur intensification est une nécessité dictée par les constats d'une sédentarité croissante et de la baisse du potentiel cardio-vasculaire des jeunes. Le sport est un vecteur de cohésion sociale, d'inclusion, mais aussi un outil de prévention en matière de santé. Le développement de la pratique d'activités physiques est un enjeu majeur.

Quelques actions :

- Favoriser une meilleure articulation entre le sport à l'école et le sport en dehors du temps scolaire, dans un objectif de continuité éducative ; généraliser le dispositif «30 minutes d'activité physique quotidienne» dans le premier degré et déployer le dispositif «Deux heures supplémentaires de sport au collège».
- Soutenir les projets qui présentent des solutions adaptées à chaque école et chaque établissement pour améliorer le bien-être physique des élèves.
- Sensibiliser les élèves à une alimentation saine et équilibrée.
- Renforcer les savoirs sportifs fondamentaux tels que le «savoir nager» et le «savoir rouler à vélo».
- Impulser, animer et promouvoir les grands événements sportifs internationaux.

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 3. Construire ensemble un environnement propice à l'épanouissement de chacun

Objectif 1. Permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même

Chaque membre de la communauté doit se sentir accompagné et valorisé pour trouver sa place, garder confiance en lui et s'impliquer pleinement dans des objectifs qui font sens. Pour partager des repères communs, l'explicitation et la reconnaissance du rôle et des fonctions de chacun des acteurs, de même que l'appui aux aspirations d'évolution professionnelle de tous sont une nécessité.

Quelques actions :

- *Permettre à chaque personnel de se sentir reconnu sur son lieu d'exercice grâce à la valorisation de son travail et à l'explicitation de son rôle au sein du service ou des établissements scolaires.*
- *Donner de la lisibilité à la carrière des agents en leur permettant d'identifier les opportunités adaptées à leurs attentes et leur donner la possibilité de s'en saisir.*
- *Accompagner la volonté d'évolution professionnelle des agents au-delà de la seule sphère des métiers et des missions de l'Education nationale en renforçant les possibilités de stage et de formations.*
- *Repenser l'organisation du travail dans les services académiques et départementaux en proposant des temps de réflexion partagée ; poursuivre notamment la réflexion sur l'aménagement du temps de travail pour prendre en compte les possibilités de travail à distance en fonction des besoins des services.*
- *Lutter contre les discriminations et garantir à chacun une même attention par la prévention, la formation et l'évolution des pratiques professionnelles et par la coordination de l'ensemble des acteurs de la prévention.*

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 3. *Construire ensemble un environnement propice à l'épanouissement de chacun*

Objectif 2. **Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles et les établissements**

Respecter des règles de vie commune, savoir reconnaître les compétences de l'autre, faire preuve d'empathie sont des conditions de la confiance collective en l'École de la République, garante de la sérénité et du besoin fondamental de sécurité psychologique de tous, élèves et acteurs de la communauté éducative.

Quelques actions :

- *Créer un climat de confiance et de coopération dans le respect des règles de vie collective en reconnaissant chacun dans ses particularités et ses différences, en valorisant le travail effectué et en confortant l'estime de soi, en consolidant les dispositifs de prévention et de qualité de vie.*
- *Informier et accompagner les personnels dans le cadre des dispositifs de protection fonctionnelle et juridique.*
- *Assurer un climat scolaire apaisé dans les écoles et les établissements qui permette à chacun de s'épanouir en toute sécurité psychologique.*

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 3. *Construire ensemble un environnement propice à l'épanouissement de chacun*

Objectif 3. Favoriser la coopération et les échanges pour construire une culture partagée (entraide, bienveillance, respect, engagement...)

La construction d'une culture partagée s'entend comme un idéal en termes de principes fondamentaux de valeurs humaines. Les conditions de la coopération et des échanges pour créer les conditions d'une prise de décision collective et de la réalisation de projets communs sont à développer et soutenir.

Quelques actions :

- Renforcer le partage de la culture professionnelle dans le respect des cadres institutionnels en développant des outils de coopération et les plateformes de mutualisation entre les personnels, en faisant des bassins des lieux d'identification des réussites à partager et à déployer.
- Favoriser une dynamique collective autour de l'accompagnement et de la gestion des ressources humaines ; construire et valoriser les parcours ; ouvrir des perspectives.
- Impulser des nouvelles méthodes de travail collaboratives en s'appuyant par exemple sur le Lab académique.

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 4. Répondre aux besoins de formation des personnels

Objectif 1. Faire de l'École Académique de la Formation Continue un levier des réussites individuelles et collectives

Au travers de la formation initiale et continue de tous les acteurs (enseignants, personnels d'éducation, de santé, de service social, personnels administratifs et cadres académiques...), il s'agit de permettre à chacun de développer ses compétences pour ses activités quotidiennes ou dans la perspective d'une évolution de carrière.

Quelques actions :

- *Mieux accueillir, mieux accompagner l'entrée dans le métier et donner de la visibilité aux possibilités d'évolution de carrière.*
- *Répondre aux besoins des personnels et aux défis de l'École du XXI^e siècle en développant des parcours de formation pluriannuels disciplinaires et transversaux ; s'appuyer sur les retours d'expérience pour évaluer et réguler, en mettant en synergie tous les acteurs de la formation et du développement professionnel, en disposant d'un vivier de personnes ressources pour chaque métier.*
- *Installer un pilotage infra-départemental de la formation (bassins) et développer les formations d'initiative locale. Permettre aux bassins d'adosser les projets de formation aux indicateurs de réussite des élèves et aux résultats des enquêtes réalisées dans le cadre de la démarche qualité.*
- *Actionner et expérimenter de nouveaux leviers de formation évolutifs en articulant e-formation, auto-formation, hybridation et formation en présence.*
- *Etayer les pratiques pédagogiques et nourrir les actions de formation en resserrant les liens avec la recherche.*

FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGÉ

ACCOMPLISSEMENT ET ÉPANOUISSEMENT

AXE 4. Répondre aux besoins de formation des personnels

Objectif 2. Accompagner par la formation l'intégration des outils numériques dans les pratiques professionnelles

L'intégration des outils numériques dans les pratiques professionnelles demande à chacun des acteurs de bien identifier les enjeux de leurs apports pour une efficacité réelle. Qu'il s'agisse des pratiques d'enseignement ou des pratiques professionnelles des services, cet objectif induit des démarches ciblées et un appui par une formation appropriée. Accompagner chacun dans le développement continu de ses compétences numériques, c'est favoriser un accès vertueux et sécurisé aux innovations contemporaines et interroger la pertinence du numérique dans son quotidien.

Quelques actions :

- Développer les compétences numériques de l'ensemble des personnels de l'académie (établissements, DSDEN, rectorat).
- Renforcer l'accessibilité des ressources numériques mises à disposition des personnels et produites en académie ; développer et valoriser la production de ressources numériques à vocation pédagogique.
- Renforcer l'apprentissage des langues et développer le plurilinguisme en incitant les écoles et les établissements scolaires à s'emparer de la plateforme e-Twinning.

INNOVER ET S'ENGAGER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

INVENTIVITÉ ET ENGAGEMENT

AXE 1. *Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projets*

Objectif 1. *Accroître les pratiques collaboratives*

Les pratiques collaboratives existent et favorisent une bonne insertion professionnelle et la construction des parcours. La formation, le renforcement des réseaux, la maîtrise des outils peuvent aider les acteurs à s'engager dans cette voie. Un accompagnement de proximité permet de fédérer les communautés éducatives autour de la construction, de l'évaluation et de la promotion de projets.

Quelques actions :

- *Soutenir, renforcer et développer le travail collaboratif au sein des différents réseaux existants (EMI, EAC, IAN, EP, CASNAV, DAREIC...), dans les bassins et à l'occasion de l'évaluation des écoles ou des établissements.*
- *Promouvoir des modalités de formation par service, inter-catégorielles, par degré, par cycle, hybride et à distance, petites fabriques....*
- *Mettre en place des groupes de travail inter-services.*
- *Développer l'accompagnement personnalisé des nouveaux personnels.*

INNOVER ET S'ENGAGER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

INVENTIVITÉ ET ENGAGEMENT

AXE 1. *Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projets*

Objectif 2. *Soutenir la créativité, l'initiative et l'engagement collectif*

Collaborer à un même projet éducatif dans chaque école ou établissement nécessite un appui par la formation, le renforcement des réseaux, la maîtrise des outils et la mutualisation. Un accompagnement de proximité permet de fédérer les communautés éducatives autour de la construction, de l'évaluation et de la promotion des projets. Le projet d'école ou d'établissement, appuyé sur les pratiques d'auto-évaluation, constitue le levier privilégié.

Quelques actions :

- *Renforcer la mise en œuvre de la pédagogie de projet dans chaque classe.*
- *Favoriser l'innovation dans les pratiques pédagogiques en s'appuyant sur l'expertise de la Cardie, en mobilisant les corps d'inspection, en permettant en école et en établissement des temps de travail collaboratifs.*
- *Accompagner la conception de projets dans le cadre du CNR Éducation "Notre école, faisons-la ensemble", en élaborant des outils d'évaluation de l'innovation et des expérimentations pédagogiques.*
- *Soutenir les évolutions du métier d'enseignant et le changement de pratiques pédagogiques en s'appuyant sur les résultats de la recherche.*
- *Stimuler la créativité et permettre l'émergence d'idées et de pratiques nouvelles en encourageant les comparaisons internationales et les échanges de pratiques.*

INNOVER ET S'ENGAGER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

INVENTIVITÉ ET ENGAGEMENT

AXE 1. Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projets

Objectif 3. Mieux prendre en compte les attentes des usagers

Renforcer la communication avec les représentants des parents d'élèves et les familles est un enjeu majeur pour partager les objectifs des projets élaborés dans les écoles et les établissements. La mutualisation d'informations et les échanges avec les parents sont à intensifier pour une co-éducation efficace.

Quelques actions :

- *Mettre en œuvre des actions qui s'adaptent au plus près aux besoins des élèves et de leur famille en fonction du contexte social, géographique et scolaire : accueil des élèves, échanges avec les familles et les différents acteurs sociaux...*
- *Associer davantage les parents dans les groupes de travail mis en place dans les écoles, les établissements, en DSDEN ou au rectorat.*
- *Identifier les attentes des usagers en impliquant les services du rectorat et des DSDEN, en développant par le SEPP les outils nécessaires, en mobilisant le Lab académique.*

INNOVER ET S'ENGAGER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

INVENTIVITÉ ET ENGAGEMENT

AXE 2. *Se projeter pour aller plus loin ensemble*

Objectif 1. **S'engager dans une dynamique responsable face aux défis éducatifs du XXI^e siècle**

Les défis éducatifs du XXI^e siècle sont multiples : la communauté éducative est appelée à innover de manière responsable et éthique pour permettre aux jeunes de comprendre et de maîtriser les enjeux de la préservation de l'environnement, du numérique et de l'intelligence artificielle, des évolutions accélérées qui transforment le monde.

Quelques actions :

- *Développer les actions à mener pour la protection de l'environnement : sensibiliser les élèves et les personnels aux enjeux énergétiques ; accompagner et valoriser la conception de projets communs en partenariat avec les collectivités et les associations autour des sujets de la consommation, de l'alimentation, de la gestion de l'eau, de l'énergie, de l'environnement, de la végétalisation, du développement durable... ; poursuivre le développement de la labellisation E3D dans tous les établissements scolaires.*
- *Permettre aux élèves et aux enseignants de connaître et d'utiliser les outils construits avec l'intelligence artificielle dans une perspective d'appui aux apprentissages et aux pratiques innovantes.*

INNOVER ET S'ENGAGER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

INVENTIVITÉ ET ENGAGEMENT

AXE 2. *Se projeter pour aller plus loin ensemble*

Objectif 2. **Accroître les coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur**

Outre le besoin des professeurs de nourrir leur enseignement des avancées de la recherche, il s'agit de développer dans les écoles et les établissements des pratiques collaboratives avec les chercheurs au service des apprentissages des élèves. Il s'agit également de promouvoir dans tous les services de l'académie une culture de partenariat avec la recherche pour améliorer l'action collective.

Quelques actions :

- *Développer les échanges avec la recherche dans différents domaines tels que l'intelligence artificielle, la citoyenneté numérique, les communs numériques..., dans le cadre de partenariats, via le développement des Lieux d'éducation Associés (LéA) dans de nouveaux territoires.*
- *Permettre aux élèves de découvrir le domaine de la recherche en renforçant le lien avec l'enseignement supérieur et l'ensemble des champs de la culture scientifique, notamment dans la version rénovée du passeport recherche, en encourageant les visites de laboratoires, en développant les interventions des chercheurs dans les établissements...*

INNOVER ET S'ENGAGER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

INVENTIVITÉ ET ENGAGEMENT

AXE 2. *Se projeter pour aller plus loin ensemble*

Objectif 3. **Développer les mobilités et l'ouverture au monde**

Favoriser les mobilités et l'ouverture au monde constitue un enjeu majeur pour mener une politique académique forte tournée vers l'avenir. Les mobilités géographiques, linguistiques, sociales ou professionnelles pour les apprenants ou les personnels accroissent l'autonomie, confortent les projets professionnels et personnels et enrichissent le rapport à l'autre.

Quelques actions :

- *Poursuivre la stratégie d'ouverture européenne et internationale impulsée par les consortia académiques Erasmus + de l'enseignement scolaire et de l'enseignement et de la formation professionnels, inciter les écoles, collèges et lycées à construire une stratégie d'ouverture européenne et internationale fondée sur un diagnostic, à l'inscrire dans les projets d'école ou d'établissement, et les encourager à demander le label qualité Euroscol.*
- *Encourager les mobilités individuelles courtes et longues des personnels et des jeunes ; valoriser les compétences acquises lors des mobilités ; développer des échanges poste pour poste à l'international.*
- *Renforcer les dynamiques de réseau pour densifier le maillage territorial ouvert à l'international.*
- *Renforcer la visibilité de l'académie à l'international ainsi que les parcours de formation proposés par les écoles et les établissements scolaires.*

INNOVER ET S'ENGAGER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

INVENTIVITÉ ET ENGAGEMENT

AXE 2. *Se projeter pour aller plus loin ensemble*

Objectif 4. **Se saisir du potentiel économique et scientifique des territoires pour créer des formations d'avenir**

De nombreux acteurs de notre Région portent des projets économiques et scientifiques qui peuvent déboucher sur la création de métiers d'avenir. L'académie se donne pour objectif de développer avec eux des coopérations solides et pérennes pour créer de nouvelles formations et des possibilités de qualification en pleine adéquation avec les développements de la société contemporaine.

Quelques actions :

- *Développer les formations dans les secteurs d'activité à haute valeur ajoutée et au potentiel de croissance prometteur, notamment dans les domaines de spécialisation intelligente de la région Pays de la Loire (2021-2027), qui sont aussi les secteurs de pointe de la recherche et de l'innovation : énergies de demain (décarbonation des transports maritimes et terrestres, des procédés industriels et de construction, stockage de l'énergie), technologies avancées de production, informatique, numérique et intelligence artificielle, robotique/ cobotique, industries culturelles et créatives, modes et textiles intelligents, etc.*
- *Actualiser les compétences des enseignants et formateurs professionnels en lien avec les évolutions et les défis technologiques de demain, en s'appuyant sur les appels à manifestation d'intérêt «compétences et métiers d'avenir» de France 2030.*
- *Valoriser les filières professionnelles répondant aux défis du XXI^e siècle auprès des élèves et des adultes s'engageant dans des parcours de reconversion professionnelle.*

- Répondre à la diversité des besoins de formation, du CAP au bac+8, en travaillant à l'élaboration des cartes de formation, en les articulant entre elles au plus près des territoires et en élargissant le périmètre des partenaires.
- Renforcer le dialogue avec les milieux économiques au plus près des territoires par la mobilisation de la relation école-entreprise.



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*